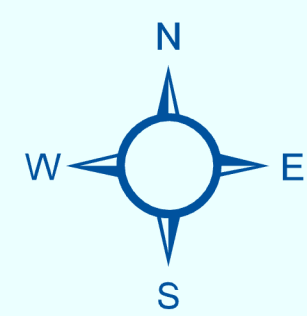




NORD

2

CETTE CARTE
EST CONSULTABLE SUR LE SITE :
WWW.AISNE.COM

Cette carte fixe les seuils des barrières de dégel susceptibles d'être posées sur les routes du département de l'Aisne durant l'hiver 2025-2026.

Concernant le réseau routier départemental, ces seuils sont répertoriés dans le tableau de classement des routes départementales annexé à l'arrêté permanent du Conseil départemental.

Néanmoins, par application de l'article 1 de l'arrêté susvisé, des restrictions de circulation plus contraignantes pourront être appliquées aux sections classées (de même que les sections "Libre en Hiver Courant" pourront être limitées), ce, en fonction des circonstances climatiques ou de l'état constaté des chaussées.

Ces restrictions complémentaires éventuelles seront arrêtées par le Président du Conseil départemental.

1

SOMME

ARDENNES

3

OISE

4

LÉGENDE

- Libre en Hiver Courant
- 12 tonnes
- 7.5 tonnes
- Routes Nationales
- Autoroutes

Zones de pose par
Arrondissements administratifs

- 1 SAINT-QUENTIN
- 2 THIERACHE
- 3 LAON
- 4 SOISSONS
- 5 CHATEAU-THIERRY

TYPE DE VEHICULE	MARCHANDISES	POIDS TOTAL AUTORISE
VEHICULES SIMPLES		
 de plus de 3,5 tonnes avec 2 essieux	TRANSPORT EN COMMUN SAUF TOURISME ORDURES MENAGERS REMORQUAGE ET DEPANNAGE TRAVAUX FUNERAIRES COLLECTE PRODUITS SANGUINS	Réseau limité à 7,5 tonnes Réseau limité à 12 tonnes SANS LIMITE DE CHARGE
	DENREES ALTERABLES DENREES PERISSABLES SIN-NECESSITE (farine, produits laitiers égarés, animaux vivants pour abattoirs, aliment pour bétail) DECHETS (sauf que ordures ménagères)	12 T OU POIDS A VIDE + 1/2 CHARGE
	NON DEROGATOIRES	7,5 T MAXI 12 TONNES OU POIDS A VIDE + 1/2 CHARGE
 de 3 essieux et plus	TRANSPORT EN COMMUN SAUF TOURISME ORDRES MENAGERS REMORQUAGE ET DEPANNAGE TRAVAUX FUNERAIRES COLLECTE PRODUITS SANGUINS	Réseau limité à 7,5 tonnes Réseau limité à 12 tonnes SANS LIMITE DE CHARGE
	DENREES ALTERABLES DENREES PERISSABLES SIN-NECESSITE (farine, produits laitiers égarés, animaux vivants pour abattoirs, aliment pour bétail) DECHETS (sauf que ordures ménagères)	12 T OU POIDS A VIDE + 1/2 CHARGE
	NON DEROGATOIRES	12 TONNES OU POIDS A VIDE + 1/2 CHARGE
VEHICULES ARTICULES (tracteurs + semi-remorque)		
 de 3 essieux et plus	TRANSPORT EN COMMUN SAUF TOURISME ORDRES MENAGERS REMORQUAGE ET DEPANNAGE TRAVAUX FUNERAIRES COLLECTE PRODUITS SANGUINS	Réseau limité à 7,5 tonnes Réseau limité à 12 tonnes SANS LIMITE DE CHARGE
	DENREES ALTERABLES DENREES PERISSABLES SIN-NECESSITE (farine, produits laitiers égarés, animaux vivants pour abattoirs, aliment pour bétail) DECHETS (sauf que ordures ménagères)	POIDS A VIDE + 1/2 CHARGE
	NON DEROGATOIRES	POIDS A VIDE 1/2 CHARGE
VEHICULES ARTICULES (tracteurs + remorque)		
 TOUTES MARCHANDISES	TRANSPORT EN COMMUN SAUF TOURISME ORDRES MENAGERS REMORQUAGE ET DEPANNAGE TRAVAUX FUNERAIRES COLLECTE PRODUITS SANGUINS	Réseau limité à 7,5 tonnes Réseau limité à 12 tonnes SANS LIMITE DE CHARGE
	DENREES ALTERABLES DENREES PERISSABLES SIN-NECESSITE (farine, produits laitiers égarés, animaux vivants pour abattoirs, aliment pour bétail) DECHETS (sauf que ordures ménagères)	7,5 tonnes MAXI 12 tonnes MAXI
	NON DEROGATOIRES	7,5 tonnes MAXI 12 tonnes MAXI

MARNE

SEINE
et
MARNE

5

0 2,25 4,5 9 Km



Date d'édition : Octobre 2025
Sources : BD TOPO / © 2009 NAVTEQ / SEE
Cartographie éditée par le
Pôle SIG du Conseil départemental

2025-2026
Barrières de Dégel